

malades les plus pieux. C'en est assez pour vous donner une idée de l'enquête. Après donc qu'elle a été signée de tous les déposants, signée du directeur de l'intérieur, contresignée du directeur-général des affaires civiles, enfin, mise bien en règle et revêtue de toute l'authenticité possible, cette pièce a été adressée au ministre de la guerre. Le ministre, aussitôt éclairé, s'est repenti de la première lettre de blâme qu'il avait fait écrire au directeur de l'intérieur, et, craignant que les sœurs ne compromissent une situation politique déjà embarrassée, il s'est empressé d'écrire au gouverneur-général la lettre dont je vous envoie ci-joint la copie, et qui a été communiquée avant-hier à M. le supérieur des Lazaristes par M. le directeur de l'intérieur. Je m'applaudis d'avoir pu me procurer ces chefs-d'œuvre. Admirez-en l'esprit et le style.

Ministère de la guerre.—Direction des affaires de l'Algérie.—1er. Bureau.—No. 3392.—*Sur sujet des tentatives de prosélytisme des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.*

Paris, le 3 février 1846.

Monsieur le maréchal,

Par dépêche du 2 décembre dernier, j'ai eu l'honneur de porter à votre connaissance une communication qui m'avait été faite par Mgr. l'évêque d'Alger, au sujet d'une lettre adressée par M. le directeur de l'intérieur à Mme. la supérieure des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'inviter à faire cesser les tentatives de prosélytisme auxquelles ces religieuses se livrent envers les malades.

Votre dépêche du 10 de ce mois, no. 45 (Administration centrale, 2e. bureau), m'a apporté les renseignements que je vous avais prié de me faire parvenir à cet égard.

Ces renseignements me déterminent à donner une complète approbation à la conduite que M. le directeur de l'intérieur a tenue en cette circonstance.

En raison des faits graves que vous m'avez signalés, Monsieur le maréchal, j'ai cru devoir écrire à Mgr. l'évêque d'Alger la lettre dont vous trouverez ci-joint copie.

J'ai la confiance que l'invitation que je transmets à ce prélat aura sur les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul l'effet que j'en attends. Je donne, d'ailleurs, des ordres pour que le règlement sur le service intérieur de l'hôpital civil d'Alger, ajourné jusqu'à présent par suite du développement nécessaire des affaires de toute espèce affluentes à la direction centrale des affaires de l'Algérie, soit soumis à ma sanction dans le plus bref délai. J'espère que ce règlement, dont l'exécution rigoureuse doit être l'objet d'une surveillance toute spéciale de la part de M. le directeur de l'intérieur, mettra un terme à des abus que je ne saurais tolérer à aucun titre, alors surtout qu'ils ont pour résultat inévitable de compliquer les embarras de notre situation politique vis à vis des indigènes de l'Algérie.

Recevez, etc. Le pair de France ministre secrétaire d'Etat de la guerre,  
Signé: A. DE SAINT YON.

Algérie.—Direction de l'intérieur et des travaux publics.—2e. Bureau.—No. 1559.—*Alger.—Hôpital Civil.—Communication d'une dépêche ministérielle relative aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.*

Alger, le 23 février 1846

Monsieur le supérieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie d'une dépêche, en date du 3 courant, par laquelle M. le ministre de la guerre a fait connaître à M. le gouverneur-général qu'il désapprouve les divers actes de prosélytisme reprochés par la commission administrative des hospices aux dames de Saint-Vincent-de-Paul attachées à l'hôpital civil d'Alger.

Les religieuses dont il s'agit étant placées sous votre direction, j'ai cru devoir vous donner communication des intentions de Son Excellence, pour que vous puissiez inviter ces dames à ne pas se laisser emporter par leur zèle au-delà des limites d'une tolérance bien entendue.

J'ai la confiance, Monsieur le supérieur, que cette invitation leur parvenant par votre intermédiaire, produira l'effet que M. le ministre en attend.

Recevez, Monsieur le supérieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le directeur de l'intérieur et des travaux publics,  
Cte. GUYOT

A Monsieur le supérieur des Lazaristes, à Alger.

Quand le règlement annoncé par le ministre sera prêt, les bonnes sœurs n'auront donc plus d'autre alternative que de se soumettre aux exigences tolérantes de MM. les administrateurs algériens, ou d'abandonner l'hôpital. Elles se soumettent d'avance à ce qui leur sera prescrit par leurs supérieurs, mais il est probable que ce dernier parti sera celui qu'elles seront obligées de prendre. D'après le traité passé lors de l'établissement des sœurs de Saint-Vincent, entre M. le supérieur général de Saint-Lazare et le Gouvernement, qui réclamait instamment l'envoi à Alger des religieuses de cette communauté, il a été formellement convenu que les sœurs auraient la police de l'hôpital. Cette clause était dictée par la prudence et l'expérience du passé. En effet, les religieuses de Mme. de Vialart, qui ont été obligées de partir de l'hôpital, avaient été complètement entravées dans le bien qu'elles auraient pu faire; les administrateurs les traitaient comme des mercenaires et gouvernaient tout le reste si bien à leur fantaisie que l'on dansait le soir dans l'établissement. Les sœurs de Saint-Vincent, en arrivant, ont mis les choses sur un autre pied, et il était grand temps. A dix heures les portes de l'hôpital sont fermées et les clés remises à celle des sœurs qui veille les malades; tous les domestiques sont choisis avec soin par la supérieure, et elle renvoie impitoyablement ceux qui n'auraient ni probité ni moralité.

Mais il résulte de là qu'elle est, plus respectée des gens de service, que le directeur civil de l'hôpital, qui en exprime très haut son mécontentement. En attendant qu'il ait remporté la victoire pour laquelle le concours des administrateurs de la colonie lui est acquis, il cherche à inquiéter les sœurs au moyen de la haute surveillance dont il est investi. Ainsi, dernièrement il avait organisé une inspection nocturne des salles: chacun des employés de ses bureaux devait, tour-à-tour, parcourir les salles et s'enquérir de ce qu'y faisaient les sœurs chargées de veiller les malades; la supérieure n'a pu tolérer cette inconvenante inspection nocturne, faite souvent par des jeunes gens; et le directeur de l'hôpital, qui n'a pas encore l'autorité absolue, a été forcé de renoncer à ses inspecteurs.

Je ne sais comment cette affaire va tourner: en tous cas, les bonnes sœurs disent que tant qu'elles seront là, on leur arracherait plutôt la langue, que de les empêcher de parler de Dieu aux malades, sur leur lit de mort.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ces médecins et ces administrateurs, si scrupuleux gardiens de l'intégrité du sentiment religieux chez les Musulmans, n'ont plus aucune peur dès qu'il s'agit du protestantisme. Dernièrement, le directeur civil, qui de concert avec M. le comte Guyot, travaille si valeureusement à faire disparaître les crucifix, introduisait lui-même le ministre protestant qui venait baptiser un enfant dans l'hôpital, avec toute la solennité possible. Il est convenu que les seules pratiques du catholicisme sont de abus de nature à compliquer notre situation politique vis-à-vis des indigènes. C'est là ce qui les écarte de l'hôpital; la dissection, à laquelle ils sont soumis lorsqu'ils meurent, n'y fait absolument rien, ou c'est un préjugé qu'il faut savoir braver, et qu'on brave.

Notez que ces civilisateurs, qui tremblent qu'un crucifix ne choque les regards des indigènes, n'ont pas craint d'élever sur la place publique d'Alger une statue équestre au duc d'Orléans, ce que le Coran réprovoque comme une véritable idolâtrie et la plus grande des abominations.

J'ai vu l'entrée du gouverneur, avec les débris de sa colonne. C'était un spectacle à faire pitié. Cette entrée a eu lieu le mardi-gras. Toute la ville était sur pied, et, dans la foule qui regardait passer ces restes de bataillons, ces soldats hâves, amaigris, couverts de poussière et de guenilles, il y avait des masques! Pauvres soldats, qui ont si bravement combattu et qui n'ont pu que mourir! Je les considérais avec douleur, et je ne pouvais m'empêcher de trouver une corrélation lugubre et terrible entre les maux qu'ils ont soufferts, qui les attendent encore, et les stupides iniquités qui se commettent ici contre Dieu et contre les âmes. Un terrible fardeau attend le nouvel évêque d'Alger. Oh! que ce prêtre, quel qu'il soit, aura besoin de charité, de zèle et de courage!

Univers.

## NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR-ISSENDOLUS.

G..., 25 septemb. 1846.

Monsieur le Rédacteur,

J'étais venu chercher l'amitié dans ce pays; avec l'amitié j'y ai trouvé des jouissances de surprise et d'admiration que je ne m'étais point promises: invité à voir le pèlerinage célèbre de Roc-Amadour pendant la Retraite qui s'y donne chaque année, à la fête de la Nativité de la Vierge, je ne m'attendais pas à recueillir dans ces solennités des souvenirs propres à n'être jamais perdus, et que vous ne jugerez pas indignes d'être communiqués à vos lecteurs.

Le nom de Notre-Dame de Roc-Amadour a dû souvent frapper vos oreilles. L'histoire vous a dit que c'est un sanctuaire consacré à la Vierge, par une dévotion antique, sur la limite des anciennes provinces du Quercy et du Limousin. La renommée ajoute que c'est un des lieux les plus extraordinaires que la nature se soit plu à créer: Le site, en effet, en est tellement bizarre que le crayon s'exerce à le reproduire: borné aux chétives ressources de ma plume, j'aurai donc bien de la peine à vous le faire connaître. Je le tenterai cependant. Essayez de vous figurer un rocher surplombant en console, à une élévation énorme, au-dessus d'un vallon dont l'œil, du sommet du roc, ne mesure la profondeur qu'avec des vertiges d'effroi. De tous côtés des murailles de roches vives ou des montagnes de pierres roulantes emprisonnent le regard. A peine quelques touffes d'arbres apparaissent-ça et là suspendus aux rochers. La stérilité, l'horreur sont partout, hormis dans le lit même du vallon, où quelques verts rubans de jardins et de prairies accompagnent un étroit ruisseau. Voilà la scène, telle que la nature l'a faite; mais la main du moyen-âge et sa capricieuse truelle y sont venus joindre leurs jeux.

Un saint ermite, Amator, dont le nom, dans la langue populaire, s'est transformé en celui d'Amadour, vint, dans les premiers siècles du christianisme, cacher sa pénitence au creux de ces rochers. Après sa mort, les peuplades d'alentour, qu'il avait évangélisées, entourèrent d'hommages son tombeau. Un oratoire, puis une église se bâirent à l'endroit même où il avait placé sa retraite et où l'on montre encore la grotte qui fut son premier sépulcre. Comme les pieuses tendresses du solitaire s'étaient surtout attachées à la Vierge, une image de cette divine protectrice fut conservée à côté de ses reliques: cette image opéra des prodiges qui achevèrent de fixer sur ce lieu l'attention de toute la chrétienté. Des princes, des rois, une multitude innombrable de visiteurs se rendirent au désert d'Amadour: parmi les héros, Simon de Montfort y laissa le témoignage de sa piété chevaleresque; le Prince-Noir le souvenir de ses sacrilèges et la trace de ses déprédations;

Malgré les ravages de l'hérésie du seizième siècle et ceux qu'exercèrent à l'envi l'impie et la barbarie d'un temps plus récent, Roc-Amadour con-